

## 02 Questions jointes de

- M. Benoit Hellings à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, sur "le nouveau plan d'action interfédéral contre la discrimination et la violence à l'égard des personnes LGBTI" (n° 25551)

- M. Marco Van Hees à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, sur "le plan d'action interfédéral contre la discrimination et la violence à l'égard des personnes LGBTI" (n° 25911)

**02.01 Benoit Hellings (Ecolo-Groen):** Madame la secrétaire d'État, le 11 mai dernier, vous avez présenté à la presse un nouveau Plan d'action interfédéral contre la discrimination et la violence à l'égard des personnes LGBTIQI qui était soumis aux entités fédérées et qui doit remplacer celui adopté en 2013.

Des voix s'élèvent dans les milieux associatifs et académiques pour en dénoncer le caractère brouillon et peu ancré dans les réalités pourtant maintes fois décrites par les études belges et étrangères. D'après eux, en plus d'avoir des accents ultra-sécuritaires, votre projet de nouveau plan présente sans nuances la population musulmane vivant en Belgique comme homophobe par principe.

Madame la secrétaire d'État, pourquoi n'avez-vous pas procédé à l'évaluation du plan précédent et à une concertation large du monde académique et associatif avant de rédiger ce nouveau plan d'action?

Pourquoi avez-vous fait le choix d'utiliser dans votre plan le terme LGBTI plutôt que la notion plus inclusive de OSIG (Orientation sexuelle et identité de genre) qui fait désormais consensus dans la communauté scientifique?

Pourquoi votre projet de plan n'intègre-t-il pas un test de genre alors que ce travail est systématiquement fait pour d'autres politiques fédérales et régionales? En effet, les femmes lesbiennes et bisexuelles souffrent plus encore que les autres populations visées par le plan, de violences et de discriminations spécifiques?

Pourquoi votre plan n'intègre-t-il pas la sérophobie - la phobie des personnes séropositives?

Enfin, pouvez-vous me détailler les prochaines étapes à atteindre, y compris dans vos concertations avec les entités fédérées, puisqu'il s'agit d'un plan interfédéral, avant que votre plan ne soit définitivement adopté? J'ai cru comprendre qu'il l'était.

**02.02 Marco Van Hees (PTB-GO!):** Madame la secrétaire d'État, le 11 mai, vous avez présenté à la presse, comme mon collègue vient de le dire, le Plan d'action interfédéral contre la discrimination et la violence à l'égard des personnes LGBTI pour la période 2018-2019. Dans votre communication, vous insistez surtout sur le fait que la justice et la police doivent mieux protéger les personnes concernées.

Dans une carte blanche, une centaine d'acteurs du monde associatif et académique prononcent clairement leur inquiétude par rapport au contenu du document présenté. Ils qualifient le plan de "chapelet de mesures brouillonnes et disparates qui ne s'appuient sur aucun budget et qui reposent du surcroît sur une lecture abusive des chiffres et une connaissance extrêmement partielle des recherches menées sur les questions LGBT+, tant en Belgique qu'à l'étranger".

Ces associations dénoncent principalement trois points du plan d'action: son approche sécuritaire des enjeux LGBT+, une politique sous-jacente raciste et homo-nationaliste et l'absence d'une lecture de genre et du lien avec d'autres types de discrimination.

Voici mes questions, madame la secrétaire d'État:

1. Les organisations actives sur le terrain de la lutte contre la discrimination et la violence à l'égard des personnes LGBT+ ont-elles été impliquées dans l'élaboration du plan? Lesquelles? Quel était leur rôle? Dans quelle mesure avez-vous tenu compte de leur avis?
2. Quels sont les moyens budgétaires qui vont être mis à disposition par le gouvernement fédéral pour lutter contre la discrimination et la violence à l'égard des personnes LGBTI? Pouvez-vous confirmer que les organisations actives sur le terrain de la défense des droits des personnes LGBT+ ont vu leurs subventions diminuer?
3. Sous-jacents à l'ensemble des actions et mesures énumérées dans ce plan, nous pouvons identifier certains principes et idées. La vision transversale sur la problématique de la discrimination et de la violence à l'égard des personnes LGBTI n'a nulle part été explicitée. Quelles sont les principales causes structurelles de cette discrimination et violence? Comment le plan d'action doit-il y apporter une réponse?

4. Le plan d'action construit une image monolithique de la population LGBT+. Mais le public LGBT+ contient toute la diversité de la société et les discriminations peuvent s'intensifier dramatiquement si les personnes concernées sont par exemple des femmes, des travailleurs ou travailleuses précaires ou sans emploi, des personnes handicapées, des personnes de couleur ou issues de minorités ethniques et religieuses. S'agit-il d'un choix délibéré de ne pas avoir intégré cette diversité? Allez-vous prendre des mesures dans ce sens?

5. De manière analogue aux tests proposés pour lutter contre le racisme, comment vous positionnez-vous par rapport à l'idée d'introduire une politique de *testing* "antidiscrimination" à l'égard des personnes LGBTI, en premier lieu sur le marché du travail et du logement?

**02.03 Zuhail Demir, secrétaire d'État:** Monsieur Hellings, monsieur Van Hees, voici beaucoup de questions. Je vais prendre mon temps pour y répondre si cela vous convient. Depuis ma désignation comme secrétaire d'État à l'Égalité des chances, j'ai toujours dit que le Plan d'action de lutte contre l'homophobie et la transphobie était une priorité. J'ai tenu ma promesse.

Comment allons-nous travailler? Avant la tenue du groupe de travail intercabinets, un tour de consultation écrit a été organisé avec les organismes de défense de l'égalité des chances et les acteurs de terrain.

J'ai intégré au maximum les retours de ces interlocuteurs dans ce plan. Certaines des actions proposées n'ont pas pu être retenues parce qu'elles demanderaient une nouvelle évaluation de la part des cellules stratégiques concernées et entraîneraient de nouveaux retards pour le plan. Par contre, mon administration - la cellule Égalité des chances - a bien retenu ces informations et en tiendra compte lors de la rédaction des futurs plans d'action. Grâce à la création de la cellule, ces informations ne se perdront pas et une continuité s'installera dans ce domaine politique. À la mi-mai, l'intégralité du plan d'action était bouclée et a été publiée sur le site internet.

En ce qui concerne les questions relatives à la critique du mouvement francophone de gauche, il me paraît étrange que l'auteur se base, dans son introduction, sur des rumeurs issues des médias sans avoir lu le plan lui-même. Il est regrettable qu'un plan d'action de 70 pages comprenant 120 mesures prises par six gouvernements différents en soit réduit à faire l'objet de jeux basement politiques. Je déplore fortement la critique principale portée par les francophones à l'égard du plan d'action. Cette critique porte, selon moi, moins sur le contenu des mesures proposées que sur la référence faite à une quelconque étude qui démontrerait qu'il existe un lien entre la religion et l'homophobie et que ce lien est le plus fort dans le cas de l'islam.

C'est un problème. C'est surtout en Belgique francophone que ce constat scientifique passe difficilement. On nie donc la science alors que celle-ci est malheureusement confirmée par les faits que les journaux rapportent. Je continuerai à mettre ce problème à l'agenda parce que je rencontrerai également rapidement le nouveau président de l'Exécutif des musulmans qui a fait preuve d'une grande ouverture.

Hij heeft een opening gemaakt. Het is voor mij de eerste keer dat ik van de Moslimexecutieve dat signaal van openheid krijg. Ik zal dat gebaar ook aangrijpen, ondanks de kritiek vanuit de Franstalige bewegingen. Ik bedoel het goed, want ik wil dat holebi's zich op hun gemak voelen en niet elke dag opnieuw verwijten krijgen.

Vandaag kreeg ik een mailtje.

Si cela vous convient, je vais le lire en néerlandais dans le texte. Je reçois souvent des courriels. Celui-ci date d'aujourd'hui.

Ik citeer: “Beste staatssecretaris Demir, mijn excuses dat ik u weer lastigval, maar ik ben vandaag lastiggevallen toen ik hand in hand liep met mijn vriend in de buurt van het Atomium. Twee moslimmannen in een auto bleven traag naast ons rijden, terwijl zij ons verbaal voor het vuil van de straat aan het uitmaken waren. De passagier had een knipmes in de hand. Ik belde naar de politie van Brussel om dit te melden en ik kreeg als antwoord dat wij maar niet hand in hand moesten lopen en het gesprek was afgelopen. Om verdere problemen te vermijden, zijn wij toen vlug het café/vangnet Atomium binnengegaan waar er toen veel mensen waren.”

Ik heb dat mailtje vandaag gelezen. Wij ontvangen hierover redelijk wat mails. Ik aanvaard niet dat men zegt dat er geen problemen zijn en dat ik een homonationalist ben. Ik ga het gesprek aan.

J'espère que je trouverai un partenaire de discussion qui veillera à ce que cette ouverture soit partagée par toutes les mosquées.

Énoncer qu'il existe un lien entre l'islam et l'homophobie me vaut de me faire accuser d'homonationalisme. À vrai dire, cela m'importe peu! Ce n'est pas moi que cela concerne. Je trouve l'attitude de ces activistes et scientifiques, principalement francophones, terrible à constater pour les victimes de comportements homophobes et pour les jeunes homosexuels et bisexuels qui grandissent dans la communauté musulmane. Ils ne peuvent pénétrer eux-mêmes dans cet environnement et ces homo-activistes de gauche ne reconnaissent pas leurs difficultés, ce qui constitue, pour moi, un énorme problème. Si je suis une homonationaliste, devrais-je alors les accuser d'homonégationnisme?

Vous vous trompez lorsque vous affirmez que la diversité au sein du groupe LGBTI n'a pas été prise en considération. À la page 6 du plan d'action, vous pouvez lire qu'une attention particulière sera accordée aux besoins spécifiques des sous-groupes LGBTI, tels que les homosexuels ou bisexuels présentant un handicap. Mon administration évoquera également ces aspects et nous assurerons le suivi lors des concertations entre administrations fédérales.

La rédaction de ce nouveau plan d'action se base bel et bien sur une évaluation des plans d'action précédents ainsi que sur les points fondamentaux formulés par les organismes de promotion de l'égalité. Avant la tenue des entretiens bilatéraux, j'analyse les actions des plans d'action précédents qui n'ont pas été mises en place et les priorités qui y étaient énoncées, y compris par les organes favorisant l'égalité et par les acteurs de terrain.

Toutes les suggestions ont été soumises au cabinet concerné. Toutefois, il appartient aux membres du gouvernement de décider s'ils acceptent ou non ces suggestions. Chacun est, en effet, responsable de ses propres actions, mises en place à l'aide des ressources à sa disposition. Comme le texte du plan d'action l'explique, les actions des différents membres du gouvernement ont été sollicitées en tenant compte de différentes variables, dont le budget fait partie.

Ce plan est une collaboration entre six gouvernements différents. J'ai pris l'initiative et assuré la coordination. Je tiens aussi à adresser un grand merci à ces six gouvernements.

Le terme "LGBTI" est utilisé internationalement et connu de tous. Le terme plus inclusif "SOGI" (Sexual Orientation and Gender Identity) auquel se réfère l'auteur a également été repris. La page de couverture fait d'ailleurs mention de son sous-titre du plan d'action plus complet ASSO FAR (?), plan d'action interfédéral visant à la prévention et la lutte contre la discrimination et la violence à l'égard de personnes en raison de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre, de leur expression de genre ou de leur condition. Mais il est bien sûr impossible de le savoir sans avoir lu le plan d'action.

Le test de genre fait partie d'analyses d'impact de la réglementation (AIR). Elle trouve son origine dans la loi "Gender mainstreaming" avec cet AIR, il est possible d'évaluer au préalable l'impact qu'aura un projet de loi dans différentes thématiques, dont celle du genre.

Pour chaque projet législatif ou réglementaire, cette loi prévoit l'exécution d'une évaluation d'impact sur la situation des femmes et des hommes. Toutefois, le plan d'action n'est pas un projet législatif ou réglementaire. Par contre, lorsque le texte fait mention d'une action présentant un caractère réglementaire, cela implique automatiquement le test de genre.

De cette manière, dans la mise en place d'une nouvelle réglementation, les responsables politiques auront une idée claire de son impact sur la situation des femmes et des hommes. Le plan d'action implique un investissement et un engagement solide de la part de tous les gouvernements participants.

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier une fois de plus mes collègues ministres. Je compte sur eux pour la mise en place de toutes les actions et je vous remercie pour votre attention.

**02.04 Benoit Hellings (Ecolo-Groen):** madame la secrétaire d'État, excusez-moi de me donner la parole à moi-même! J'ai bien compris, relativement à ma première question, que le plan avait fait l'objet d'une évaluation. Il sera intéressant d'examiner, à la lecture du plan, parmi les mesures que vous aurez reprises, celles qui n'ont pas été appliquées dans le plan précédent et la manière dont vous comptez reprendre ces dernières.

J'entends votre réponse sur le terme OSIG, qui semble beaucoup plus inclusif. S'il figure dans le titre, tant mieux! Il serait pertinent qu'il figure dans l'entièreté du plan. Je vérifierai.

J'en viens au test de genre. C'est très important. J'entends bien qu'il n'est obligatoire que pour une législation qui instaure de nouvelles règles. Cependant, le plan est une stratégie à long terme qui intègre, comme il doit le faire, le fait qu'en effet, une lesbienne est aussi une femme et que la femme, aujourd'hui malheureusement, tant du point de vue salarial que de l'égalité en général, fait, davantage que les hommes, l'objet de discriminations. Si en plus, ces femmes sont d'origine ethnique ou religieuse différente, c'est encore pire. Il aurait été intéressant que cette dimension du genre figure dans le plan lui-même.

Vous n'avez pas répondu à la question relative à la sérophobie. Le sujet était pourtant bel et bien présent dans le plan précédent. La sérophobie est la phobie des personnes séropositives. Ces personnes doivent faire l'objet d'une protection particulière parce qu'elles sont doublement vulnérables. Nous serons attentifs à ce point.

Enfin, j'ai cru comprendre que le plan avait été consulté par les six autres gouvernements des entités fédérées. Cela signifie, si je vous suis, que les gouvernements des entités fédérées assument également ce plan politiquement, en toutes ses dimensions. Peut-être alors que ce n'est pas moi ou M. Van Hees que vous accusez d'homo-négationnisme. J'aimerais vous rappeler les meurtres homophobes qui ont, malheureusement, eu lieu sur le territoire national. Nous avons inauguré, voici quelques semaines à peine, une fresque en l'hommage d'Ihsane Jarfi, qui a été tué par des Blancs. Il était lui-même musulman pratiquant.

Aussi, réduire la question de l'homophobie à un problème de religion, comme vous le faites, est mettre la charrue avant les bœufs et est surtout très stigmatisant. Je répète qu'Ihsane Jarfi était musulman et qu'il a été tué par un groupe de quatre personnes dont trois n'étaient pas musulmanes.

**02.05 Marco Van Hees (PTB-GO!):** Madame la secrétaire d'État, votre réponse est assez incroyable. Au départ, il est question d'une discrimination, d'homophobie. Ensuite, vous parvenez à multiplier les discriminations. En effet, on part d'une discrimination pour arriver à trois discriminations. Vous dites d'abord que le problème principal de l'homophobie, ce sont les musulmans. Et, ensuite, vous dites que ceux qui osent remettre votre thèse en cause sont des négationnistes, à savoir la gauche francophone. Vous êtes une spécialiste de la division. On retrouve le discours classique de la N-VA qui consiste à opposer les gens les uns aux autres. C'est le vieux principe du "diviser pour mieux régner".

Plusieurs études, d'ailleurs citées dans le plan, montrent que l'homophobie est plus forte chez les hommes que chez les femmes. Mais ce n'est pas à ce sujet que vous insistez. Puisque vous parlez de la gauche, on montre par exemple que les personnes de droite sont plus homophobes que celles de gauche. Mais ce n'est pas sur ce point que vous insistez. Non! Vous tapez sur un cheval de bataille de la N-VA, qui tend malheureusement à surfer sur les sentiments racistes de la population. On sait que votre collègue, M. Francken, en est un habitué. Vous vous inscrivez vraiment dans ce mouvement.

Eu égard à ce qui précède, je cite le communiqué de Rainbow House à la suite de la Pride, la coupole des associations LGBT+: "Toute une partie de la classe politique oppose régulièrement les personnes stigmatisées sur la base du genre, de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre, d'une part, et les personnes stigmatisées sur la base de l'origine ethnique ou nationale ou de conviction religieuse, d'autre part. C'est exactement ce que vous faites.

Comme mon collègue Hellings, je veux parler d' Ihsane Jarfi ou, plus précisément, du discours prononcé par son père à l'occasion de ce meurtre à caractère homophobe qui a eu lieu en 2012 en région liégeoise. Il disait: "Vous ne pouvez pas lutter contre l'homophobie et, en même temps, être un raciste ou un sexiste".